

5. L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a-t-elle reçu une libération complète de la part d'entrepreneurs à l'égard de réclamations de versements supplémentaires?

6. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom de chacun de ces entrepreneurs et quelle est la date d'une telle libération?

Sur motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. Chevrier, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toute correspondance, de tous dossiers et documents pertinents, échangés entre le gouvernement, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et la Commission du service civil, et le major-général George Hatton, y compris la lettre même de démission de celui-ci, relativement à sa démission du poste de coordonnateur suppléant de la défense civile. (\**Avis de motion n° 1*)

M. McIlraith, appuyé par M. Bourget, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie du rapport relatif au relèvement de traitements des fonctionnaires, que la Commission du service civil a présenté au ministre des Finances en 1959. (\**Avis de motion n° 2*)

La question est mise en délibération;

Le ministre des Finances (M. Fleming (Eglinton) déclare que le rapport, étant de caractère confidentiel, est un document réservé, et que ces rapports ont toujours été considérés ainsi.

Sur ce, l'honorable député d'Ottawa-Ouest (M. McIlraith) formule l'objection que, la Commission du service civil étant comptable au Parlement, ledit rapport est la propriété du Parlement et non du gouvernement.

M. l'Orateur ayant fait savoir qu'il étudierait le rappel au Règlement, ladite motion est réservée.

Sur motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. McIlraith, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance, de rapports et tous autres documents pertinents, échangés entre le gouvernement fédéral et les gouvernements de la Saskatchewan et du Manitoba ou tous autres organismes ou particuliers, relativement à l'enquête que le premier ministre a ordonnée sur la gravité de l'étendue des dégâts résultant des premières chutes de neige qui ont recouvert les céréales non récoltées au Manitoba et en Saskatchewan. (\**Avis de motion n° 3*)

Sur motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. McIlraith, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance, de toutes requêtes et de tous autres documents, échangés entre le gouvernement fédéral et les conseils municipaux de Windsor, Oshawa, Oakville et St. Catharines, en Ontario, demandant qu'une commission royale enquête sur les conditions de l'industrie de l'automobile au Canada et sur les conséquences de l'importation de pièces et d'automobiles complètes en ce qui concerne l'industrie canadienne. (\**Avis de motion n° 4*)